

BUDGET GÉNÉRAL
PROGRAMME 355
PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCES
ANNEXE AU PROJET DE LOI DE FINANCES POUR

2023

CHARGE DE LA DETTE DE
SNCF RÉSEAU REPRISE
PAR L'ÉTAT (CRÉDITS
ÉVALUATIFS)



PROGRAMME 355
**Charge de la dette de SNCF Réseau reprise par l'État
(crédits évaluatifs)**

MINISTRE CONCERNÉ : BRUNO LE MAIRE, MINISTRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES ET DE LA SOUVERAINETÉ
INDUSTRIELLE ET NUMÉRIQUE

Présentation stratégique du projet annuel de performances

Emmanuel MOULIN

Directeur général du Trésor

Responsable du programme n° 355 : Charge de la dette de SNCF Réseau reprise par l'État (crédits évaluatifs)

La réforme du système ferroviaire décidée en 2018 s'était accompagnée de la décision de l'État de reprendre 35 milliards d'euros de dette de SNCF Réseau (sur un total de 48,2 milliards d'euros à fin 2018 en valeur de remboursement), dont 25 milliards d'euros en 2020 et 10 milliards d'euros en 2022. Cette décision a été mise en œuvre pour la première phase de 25 milliards d'euros, en loi de finances initiale pour 2020 et pour la deuxième phase de 10 milliards d'euros en loi de finances initiale pour 2022. Cet engagement sans précédent de l'État répond à celui de la SNCF de mener une profonde transformation qui devra, grâce aux marges de manœuvre financières dégagées par cette reprise de dette et aux efforts internes de productivité, permettre de retrouver l'équilibre dans les années à venir. Elle inclut également le renforcement de la règle d'or, qui permettra de s'assurer qu'à l'avenir la trajectoire d'endettement de la SNCF au titre du développement du réseau reste maîtrisée.

Les crédits du programme correspondent aux charges d'intérêt résultant de la reprise de dette. Le programme permet ainsi de suivre la charge induite par cette dette sur le budget de l'État. Pour mémoire, les remboursements d'échéances en principal constituent des opérations de trésorerie et ne donnent pas lieu à consommation de crédits budgétaires ; les montants correspondants sont néanmoins présentés dans le présent document afin de disposer d'une vision complète du besoin de financement induit pour l'État par la reprise de cette dette.

Le responsable du programme est le directeur général du Trésor, à laquelle est rattachée l'Agence France Trésor (AFT), service à compétence nationale chargé de la gestion des emprunts et de la trésorerie de l'État. L'AFT assure la mise en paiement des échéances de la dette reprise de SNCF Réseau. Les crédits de ce programme sont évaluatifs, comme pour la charge sur la dette d'État, car une partie des emprunts est à taux variables ou indexée sur l'inflation. La charge budgétaire sur ces emprunts dépend de l'évolution des taux d'intérêt ou de l'inflation, qui ne sont pas sous le contrôle de l'administration.

Présentation des crédits et des dépenses fiscales

PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTION ET TITRE POUR 2022 ET 2023

AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT

Action / Sous-action	Titre 4 Charges de la dette de l'État	FdC et AdP attendus
LF1 2022 PLF 2023		
01 – Charge de la dette de SNCF Réseau reprise par l'État	836 000 100 900 000 000	0 0
Totaux	836 000 100 900 000 000	0 0

CRÉDITS DE PAIEMENTS

Action / Sous-action	Titre 4 Charges de la dette de l'État	FdC et AdP attendus
LF1 2022 PLF 2023		
01 – Charge de la dette de SNCF Réseau reprise par l'État	836 000 100 900 000 000	0 0
Totaux	836 000 100 900 000 000	0 0

Charge de la dette de SNCF Réseau reprise par l'État (crédits évaluatifs)

Programme n° 355 | Présentation des crédits et des dépenses fiscales

PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR TITRE POUR 2022, 2023, 2024 ET 2025

Titre	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Ouvertures	FdC et AdP attendus	Ouvertures	FdC et AdP attendus
LFI 2022 PLF 2023 Prévision indicative 2024 Prévision indicative 2025				
4 - Charges de la dette de l'État	836 000 100 900 000 000 806 000 000 686 000 000		836 000 100 900 000 000 806 000 000 686 000 000	
Totaux	836 000 100 900 000 000 806 000 000 686 000 000		836 000 100 900 000 000 806 000 000 686 000 000	

PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR TITRE ET CATÉGORIE POUR 2022 ET 2023

Titre / Catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Ouvertures	FdC et AdP attendus	Ouvertures	FdC et AdP attendus
LFI 2022 PLF 2023				
4 – Charges de la dette de l'État	836 000 100 900 000 000		836 000 100 900 000 000	
43 – Charges financières diverses	836 000 100 900 000 000		836 000 100 900 000 000	
Totaux	836 000 100 900 000 000		836 000 100 900 000 000	

Justification au premier euro

Éléments transversaux au programme

ÉLÉMENTS DE SYNTHÈSE DU PROGRAMME

Action / Sous-action	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Titre 2 Dépenses de personnel	Autres titres	Total	Titre 2 Dépenses de personnel	Autres titres	Total
01 – Charge de la dette de SNCF Réseau reprise par l'État	0	900 000 000	900 000 000	0	900 000 000	900 000 000
Total	0	900 000 000	900 000 000	0	900 000 000	900 000 000

Le programme 355 « Charge de la dette de SNCF Réseau reprise par l'État » fonctionne en miroir avec la première section du compte de commerce « Gestion de la dette et de la trésorerie de l'État ». Les dépenses du programme 355 constituent une recette pour la première section du compte de commerce dont elles contribuent à l'équilibre, au côté des crédits du programme 117 « Charge de la dette et trésorerie de l'État » également versés à ce compte de commerce.

Les crédits portés par ce programme visent à enregistrer la charge de la dette de SNCF Réseau, correspondant aux intérêts sur la dette reprise par l'État, selon le même échéancier de paiement. À cet effet, les engagements contractés par l'État envers SNCF Réseau reproduisent les caractéristiques des engagements de SNCF Réseau vis-à-vis de ses créanciers, au moment de la reprise de dette.

À fin de simplification, les emprunts en devises de SNCF Réseau et leurs couvertures contre le risque de change, au moyen de contrats à terme d'échange de devises contre euros, sont synthétisés en engagements en euros. Les flux de paiement sur ces derniers sont identiques aux flux de paiement nets résultant de la somme des emprunts en devises et de leur couverture.

Charge de la dette de SNCF Réseau reprise par l'État (crédits évaluatifs)

Programme n° 355 | Justification au premier euro

Dépenses pluriannuelles

ÉCHÉANCIER DES CRÉDITS DE PAIEMENT (HORS TITRE 2)

ESTIMATION DES RESTES À PAYER AU 31/12/2022

Engagements sur années antérieures non couverts par des paiements au 31/12/2021 (RAP 2021)	Engagements sur années antérieures non couverts par des paiements au 31/12/2021 y.c. travaux de fin de gestion postérieurs au RAP 2021	AE (LFI + LFR + Décret d'avance) 2022 + Reports 2021 vers 2022 + Prévision de FdC et AdP	CP (LFI + LFR + Décret d'avance) 2022 + Reports 2021 vers 2022 + Prévision de FdC et AdP	Évaluation des engagements non couverts par des paiements au 31/12/2022
0	0	827 000 100	827 000 100	0

ÉCHÉANCIER DES CP À OUVRIR

AE	CP 2023	CP 2024	CP 2025	CP au-delà de 2025
Évaluation des engagements non couverts par des paiements au 31/12/2022	CP demandés sur AE antérieures à 2023 CP PLF CP FdC et AdP	Estimation des CP 2024 sur AE antérieures à 2023	Estimation des CP 2025 sur AE antérieures à 2023	Estimation des CP au-delà de 2025 sur AE antérieures à 2023
0	0 0	0	0	0
AE nouvelles pour 2023 AE PLF AE FdC et AdP	CP demandés sur AE nouvelles en 2023 CP PLF CP FdC et AdP	Estimation des CP 2024 sur AE nouvelles en 2023	Estimation des CP 2025 sur AE nouvelles en 2023	Estimation des CP au-delà de 2025 sur AE nouvelles en 2023
900 000 000 0	900 000 000 0	0	0	0
Totaux	900 000 000	0	0	0

CLÉS D'OUVERTURE DES CRÉDITS DE PAIEMENT SUR AE 2023

CP 2023 demandés sur AE nouvelles en 2023 / AE 2023	CP 2024 sur AE nouvelles en 2023 / AE 2023	CP 2025 sur AE nouvelles en 2023 / AE 2023	CP au-delà de 2025 sur AE nouvelles en 2023 / AE 2023
100,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %

Justification par action

ACTION (100,0 %)

01 – Charge de la dette de SNCF Réseau reprise par l'État

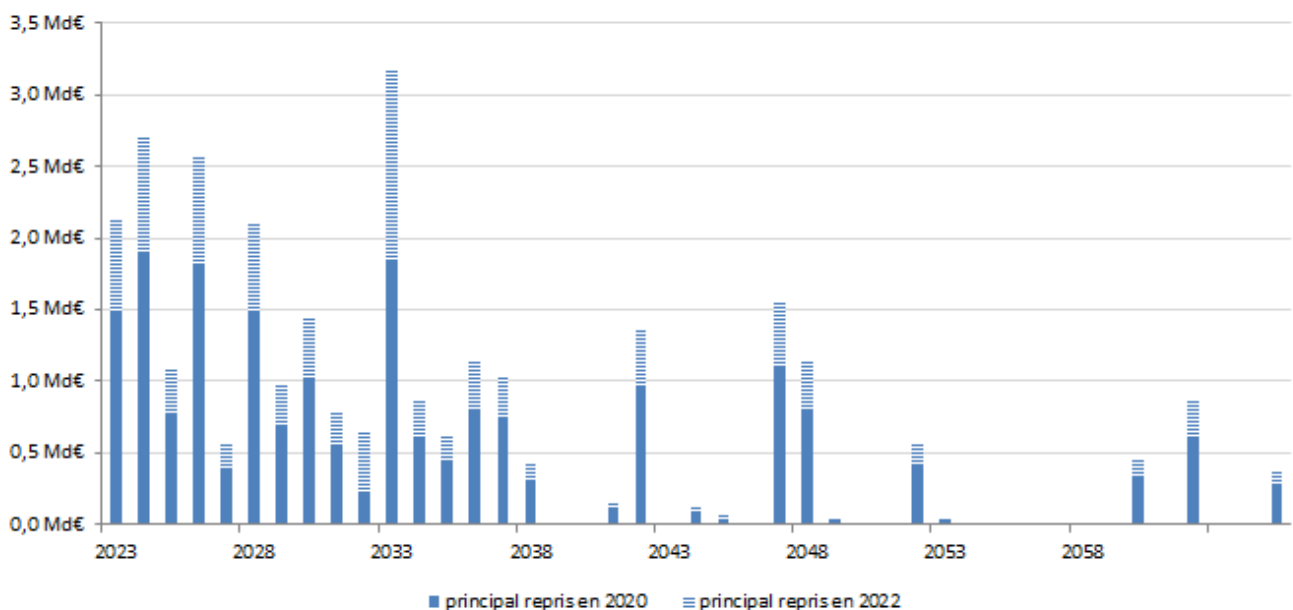
	Titre 2	Hors titre 2	Total	FdC et AdP attendus
Autorisations d'engagement	0	900 000 000	900 000 000	0
Crédits de paiement	0	900 000 000	900 000 000	0

Après amortissement de 1,3 Md€ de principal en 2021 et 3,0 Md€ en 2022, la structure des engagements en cours début 2023 est présentée ci-après, par type d'emprunt (tableau) et par année d'amortissement du principal (graphique). Le taux d'intérêt moyen début 2023 est de 3,42 % pour les emprunts à taux fixe et de 1,95 % pour les emprunts indexés sur l'inflation.

Ventilation par catégorie d'emprunts de la dette de SNCF Réseau reprise par l'État (encours résiduels début 2023)

	1 ^{re} reprise (en Md€)	2 ^e reprise (en Md€)	Total (en Md€)	en %
Emprunts à taux fixes	18,4	8,5	26,9	93 %
Emprunts à taux variables	0,6	0,2	0,8	3 %
Emprunts indexés sur l'inflation	1,0	0,4	1,4	5 %
Total	19,9	9,1	29,1	

Ventilation par année d'échéance du principal de la dette de SNCF Réseau reprise par l'État (encours début 2023)



Source : AFT - dette de SNCF Réseau reprise par l'État - situation début 2023

Charge de la dette de SNCF Réseau reprise par l'État (crédits évaluatifs)

Programme n° 355 | Justification au premier euro

Pour les emprunts à taux variable et pour ceux indexés sur l'inflation, la prévision de dépense pour 2023 est fondée sur les mêmes hypothèses de taux d'intérêt et d'inflation que pour la dette émise par l'État. Ces hypothèses sont présentées dans le Projet annuel de performance du programme 117 « Charge de la dette et trésorerie de l'État », de la mission « Engagements financiers de l'État ».

Sur la base de ces paramètres, la prévision de dépense pour 2023 par catégorie d'emprunts est la suivante :

	Crédits 2023 (M€)
Emprunts à taux fixes	852
Emprunts à taux variables	17
Emprunts indexés sur l'inflation	31
Total	900

Le coût total pour l'État lié à la reprise de la dette SNCF s'élèvera en 2023 à environ 3,0 Md€ dont 0,9 Md€ de charge d'intérêts et 2,1 Md€ de remboursement de principal.

ÉLÉMENTS DE LA DÉPENSE PAR NATURE

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement
Charges de la dette de l'État	900 000 000	900 000 000
Charges financières diverses	900 000 000	900 000 000
Total	900 000 000	900 000 000